

LE RUGBY PROFESSIONNEL SE MOBILISE POUR PENSER L'APRES COVID-19

Paris, le 19 mars 2020 – La Ligue Nationale de Rugby (LNR) et les 30 clubs de rugby professionnels se structurent pour faire face ensemble aux répercussions de l'épidémie sur les compétitions et sur l'économie des clubs. La LNR prend des dispositions exceptionnelles en constituant trois groupes de travail composés des acteurs directement concernés, afin d'établir plusieurs scénarios de reprise sportive et de prendre les différentes mesures requises par la situation.

« La sécurité sanitaire du pays a nécessité l'arrêt des compétitions sportives. Avec les 30 clubs de TOP 14 et de PRO D2, nous avons décidé de faire bloc pour traverser cette période particulièrement difficile, à la fois sportivement et économiquement. La mobilisation rapide de l'ensemble des acteurs du rugby professionnel au sein de groupes de travail reflète bien l'esprit rugby. C'est ensemble que nous trouverons la meilleure solution pour surmonter cette crise sans précédent. » indique Paul Goze, Président de la Ligue Nationale de Rugby.

Composition et mission des trois groupes de travail

Les présidents des 30 clubs professionnels ont approuvé à l'unanimité lors d'une conférence téléphonique hier, la constitution de trois groupes de travail pour répondre aux enjeux auxquels le rugby professionnel doit faire face :

- Définir les scénarios sportifs de reprise des compétitions 2019-2020
- Evaluer l'impact financier pour les clubs et les accompagner dans la gestion de la situation
- Adapter les dispositifs règlementaires et de régulation de la LNR à la situation

Les présidents des clubs de TOP 14 et PRO D2 participant dans chaque groupe de travail ont été tirés au sort, par chapeau en fonction de la position actuelle de leur club dans le classement provisoire, afin d'assurer une représentation dans les 3 groupes des différentes situations de clubs. En fonction des groupes, les parties prenantes du rugby professionnel seront également sollicitées : Provale, Tech XV, UCPR, Commission médicale, Commission sportive, Commission paritaire.

COMPOSITION DES GROUPES DE TRAVAIL

	Groupe 1	Groupe 2 Evaluation de Accompagnement des clubs	Groupe 3 Dispositifs de régulation LNR
Mission	Analyse des scénarios de reprise des compétitions 2019/2020	Evaluation de l'impact financier Accompagnement des clubs dans la gestion de la situation	Adaptation des dispositifs réglementaires et de régulation de la LNR à la situation
Composition	LNR Clubs : TOP 14 : Lyon, Toulon, Montpellier, Castres, Agen PRO D2 : Grenoble, Nevers, Mt de Marsan, Carcassonne, Rouen Provale, Tech XV, UCPR, Pdt Commission Médicale LNR, Pdt Commission sportive	LNR Clubs : TOP 14 : Bordeaux, La Rochelle, Toulouse, Pau, Stade Français PRO D2 : Colomiers, Oyonnax, Vannes, Provence, Montauban, Valence-Romans UCPR	LNR Clubs : TOP 14 : Racing 92, Clermont, Bayonne, Brive PRO D2 : Perpignan, Biarritz, Angoulême, Béziers, Aurillac, UCPR

● Calendrier de travail

Les groupes de travail se réuniront à plusieurs reprises en visio-conférence. Des points d'avancement seront faits de façon hebdomadaire lors de la réunion des Présidents de clubs qui se tiendra tous les mercredis.

Le Comité Directeur de la LNR se réunira le 7 avril 2020 pour, en fonction de l'évolution sanitaire du pays et des délais possibles de reprise des compétitions, prendre les premières décisions.

Dans une volonté d'associer toute la famille rugby, l'ensemble des parties prenantes seront informées et consultées tout au long du processus, qui se déroulera en lien étroit avec la FFR et l'EPCR.

La LNR et les clubs expriment leur totale solidarité envers les forces soignantes et les autorités en première ligne dans la lutte contre le COVID-19.

CONTACT PRESSE

Thibault Brugeron – thibault.brugeron@lnr.fr – 01 55 07 87 51